planche d'un peu plus de trois pieds. Tons les pieds qui n'ont pas produit de fleurs doivent être arrachés; ils sont, non pas dégénérés comme on le dit souvent, mais bien épuisés pour avoir donné trop de plants. Pour accélérer le développement des racines, il faut enterrer les filets tous les cinq ou six jours et arroser souvent.

Les jeunes plants de fraisiers doivont être repiqués au commencement d'août à la distance de deux à quatre pouces, pour être mis en place au mois de septembre. On doit, autant que possible, éviter de mettre les fraisiers à la même place. Si l'or est forcé de le faire, il faut au moins défoncer le terrain.

Les plantes nuisibles.—On se donne beaucoup de peine pour labourer, fumer, et on laisse derrière soi les mauvaises plantes profiter de toutes les amélierations, qui sont alors presque en pure perte. Il faut donc arracher ces mauvaises herbes de la mauière qu'on croira la plus convenable et la plus expéditive. Mais il faut faire ce travail avec soin. Si l'on détruit les mauvaises herbes qu'à moitié, elles auront bientôt reparu, et au bout de quelque temps tout le travail sera perdu.

Si l'on ne peut nettoyer complètement tous les champs d'une exploitation, il faut en nettoyer un ou deux chaque année, ou au moins une moindre étenduc, mais ne rien négliger pour que

ce travail soit bien fait.

RECETTES

La vermine des volailles.

Pour en perger un poulailler, un procédé consiste tout simplement à les frotter avec de la suie, et à saupoudrer avec cette matière corrosive les nids où les poules pondent où couvent leurs œufs. La vermine disparaît partout où pénètre l'odeur de la suie.

AUTRE MOYEN:—Les poules étant rentrées, le soir, placez dans le poulaitler une branche d'aulne. Le lendemain vous la trouverez couverte d'une multitude de ces petits poux qui tourmentent vos poules.

tourmentent vos poules.

Brâlez la branche et recommencez aussi souvent qu'il sera

nécessaire.

Cires à greffer.

Les cires à greffer sont des onguents dans lesquels il entre plus ou moins de cire d'abeilles et que l'on emploie non-seulement pour le greffage, mais aussi pour recouvrir les plaies faites aux arbres.

Voici une recette qui donne un bon résultat;

On prend I once de cire jaune, 1° d'once de poix résine, que l'on fait fondre ensemble à petit feu et que l'on mélange le mieux possible. Quand les substances sont fondres et mélangées on verse dessus une demi-once de thérébenthine liquide par petite quantité; on continue d'agiter, puis on laisse refroidir.

Lorsqu'on yeut s'en servir, on en prend un morcenu que l'on réchauffe avec la main et que l'on pétrit entre les doigts jusqu'à

ce qu'elle soit suffisamment ramollie:

MAISON, TANNERIE ET GRANGE A VENDRE

λ

STE-ANNE DE LA POCATIÈRE.

Une maison, tannerie et grange appartenant à Nazaire Chrétien, situées au 1er rang de la paroisse de Ste-Aune de la Pocatière, seront vendues mardi, le 4 août prochain, à l'enchère publique, à la porte de la dite maison, à ucuf heures du matin.

Les créanciers du dit Nazaire Chrétien sont priés de filer leurs réclamations entre les mains de P. Th. Dupont, écr., N. P., du Village des Aulunies, le ou avant le jour de la vente.

Village des Aulnaics, 24 juillet 1885.

AUGUSTE DUPUIS, Procureur de Nazaire Chrétien.



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adrossées au Maître Général des Postes seront reçues à OTTAWA jusqu'à MIDI le 14 AOUT PROCHAIN pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas aller et retourner, entre les endroits ci-dessous mentionnés à partir du 1ER OCTOBRE PROCHAIN:

ELGIN ROAD et la STATION DU CHEMIN DE FER trois fois par semaine;

ISLE AUX GRUES et MONTMAGNY, deux fois par semaine:

ISLE-VERTE et N.-D. DE L'ISLE-VERTE, une fois par semaine :

STE-ANNE DE LA POCATIERE et la STATION DU CHE-MIN DE FER, douze fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des Contrats projetés seront en, vue aux Bureaux de Poste ci-hant mentionnés, ou au Bureau du soussigné, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Burcau de l'Inspecteur des Postes, } Québec, 11 Juillet 1885. 23 juillet 1885.

ECREMEUSE DE LAVAL!

INSTRUMENTS do Paterson & Frère: Charrues d'acier, Charrues à siège, Charrues à un cheval, Charrues à 2 et à 3 orcilles, Herses et Cultivateurs à dents à ressort, Faucheuses à un cheval et à 2 chevaux, Moissonneuses, Lieuses, Râteaux, Hache-paille, Moulius à mouture Raymond, etc.

INSTRUMENTS de la Compagnie Manufacturière Massey : Faucheuses Toronto, Rateaux, etc.

INSTRUMENTS PLANET, Jr.

Semoirs à graines de jardin, petits Cultivateurs à bras, Cultivateurs, Houes à cheval, etc. Les meilleurs instruments de ce genre.

PETITS SEMOIRS A GRAINES DE RANDOLPH,

Fonctionnant à l'aide de la main, expédiés par la Poste pour \$1.75.

Charrues à double versoir avec arrache-patates.

Charrues écossaises toute de fer, Charrues de Lamoureux, Charrues tourne-oreille pour côtes, Herses carrées montant en bois, Herses toutes de fer, Herses-grubblers de fer, Bouleverseurs à roues pour 2 chevnax, Cultivateurs, Sarcleurs et Renchansseurs, Arrache-souches et pierres, Baratte & Malaxeur de Litch. Seaux à traire les vaches. Chargeurs de foin, Tombereaux à étendre le fumier, Machines à battre, Cribles vanneurs et séparateurs.

Machines à moudre de Vessot.

Ustonsiles de beurrerie et engins à vapeur, sur commande, etc. Assortiment de pièces de réparations pour instruments cidessus nommés, pour ceux de la maison Beauchemin & Fils pour faucheuses, Buckey. etc. Dents de Faucheuses. Tordeuses.

Moulins à seie portatifs, Machine à buttre à la vapeur, Matériel de fromagerie.

A vendre chez

LEFRANCOIS & THIBOUTOT.
110, rue St Paul, Québec.

28 mai 1885.

30 juillet 1885.